

février 2021

JOURNAL DU PROJET #4

TOUTES LES ACTUALITÉS
DU NPRU DES VILLES
DE MELUN ET LE MÉE-SUR-SEINE



Quelles sont les opérations retenues grâce au Nouveau
Programme de Renouvellement Urbain (NPRU) ?
La clause de revoyure du secteur Schuman
La Gestion Urbaine et Sociale de Proximité dans le NPRU

www.ville-melun.fr

MINISTÈRE DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES





Louis Vogel,
Maire de Melun
Président de la
Communauté d'Agglomération
Melun Val de Seine

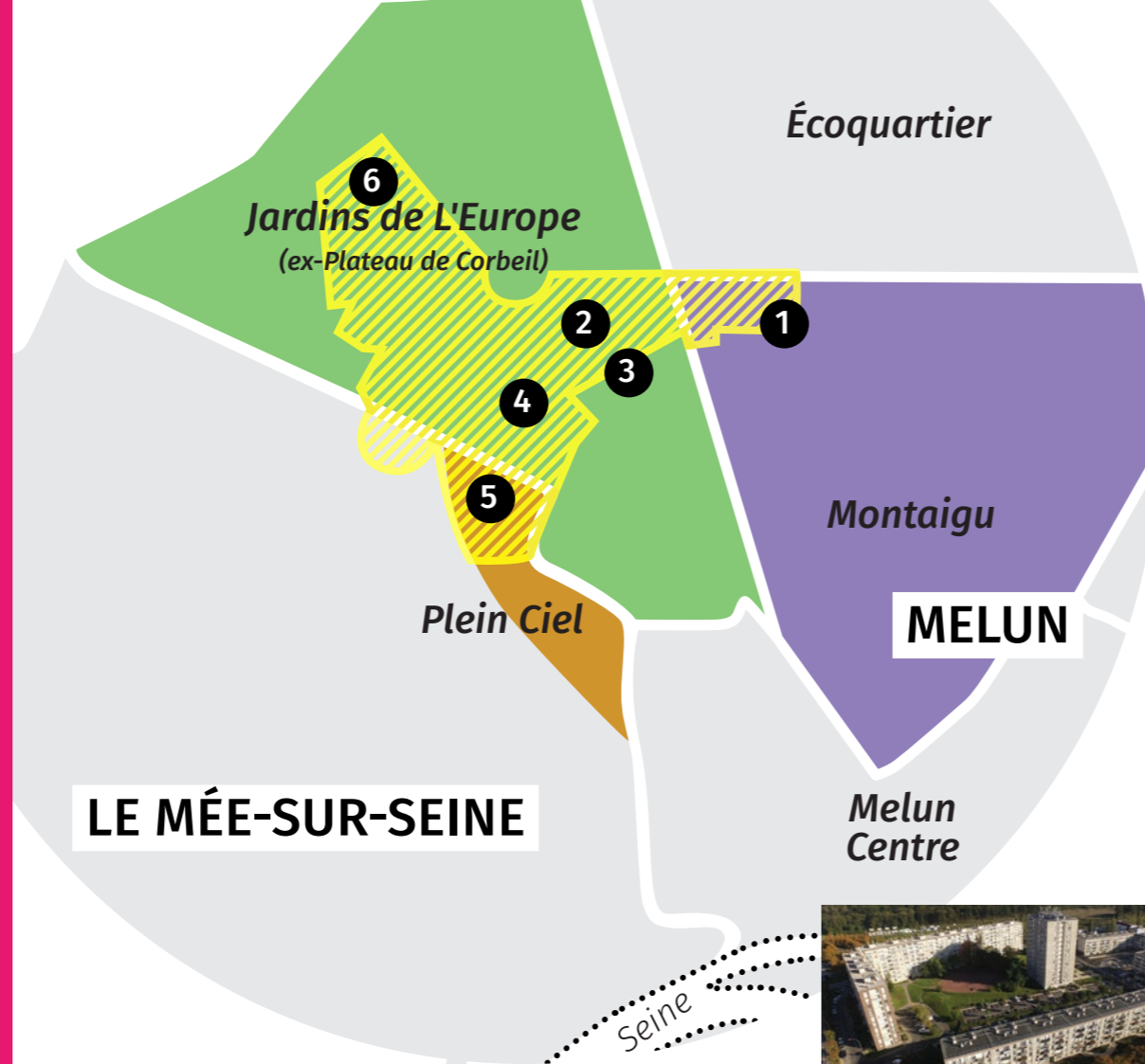
Franck Vernin,
Maire de Le Mée sur Seine
2^e 1^{er} Vice-Président de la
Communauté d'Agglomération
Melun Val de Seine

Mesdames, Messieurs,
La fin de l'année 2019 a marqué l'aboutissement et l'adoption du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU) sur les secteurs : Lorient, Chateaubriand, Lamartine, Beauregard, Schuman et Plein ciel avec le passage en Comité d'Engagement de l'ANRU.

Néanmoins, certaines opérations n'ont pas fait consensus et vont nous demander de reprendre nos réflexions pour aller encore plus loin en ce qui concerne le secteur Schuman.

Dans cette optique, et pour produire un projet plus ambitieux encore, nous relancerons la concertation dans quelques semaines. Grâce aux ateliers et temps d'échange que nous allons mener, nous vous proposerons des solutions qui répondront aux problématiques que vous avez pu relever.

2021 marquera aussi le lancement de l'enquête sociale pré-relogement pour les familles de la Tour Lorient et la signature de la convention NPRU avec les partenaires du projet urbain pour les secteurs Lorient, Chateaubriand, Lamartine, Beauregard et le groupe scolaire Jules Ferry.



Périmètre du NPRU

2021 : le projet commence

Dès janvier commenceront les enquêtes sociales préalables au relogement des locataires de la Tour Lorient, de la Tour Lamartine et de la résidence Chateaubriand. Chaque foyer sera écouté individuellement afin d'exprimer ses souhaits et remplir un dossier de demande de logement indispensable pour être relogé.

A l'été, le Conseil Citoyen, au même titre que tous les partenaires institutionnels, sera convié à la première Revue de projet du NPRU, instance de suivi annuelle.

Dès l'automne, l'équipe de la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité de la Ville, lancera le projet mémoire avec les habitants volontaires, comme cela a été fait sur Gaston Tunc dans le premier projet ANRU (exposition, livret, photos...).



1 Lorient
Démolition de la Tour Lorient
Rénovation énergétique et résidentialisation de l'équerre
Création d'un espace vert qualitatif et participatif



2 Chateaubriand-Lamartine
Démolition de l'arc de Chateaubriand et de la Tour Lamartine
Création de logements neufs
Réaménagement du parc de Beauregard



3 Beauregard
Rénovation énergétique et résidentialisation de la Résidence Beauregard
Requalification des espaces extérieurs et des stationnements



4 Jardins de l'Europe (ex-Plateau de Corbeil)
Rénovation du groupe scolaire Jules Ferry



5 Plein Ciel (Le Mée-sur-Seine)
Reconstruction/Démolition d'un nouveau centre commercial
Transformation et rénovation de l'espace public
Rénovation du Tripode (financement ANAH)



6 Schuman
Rénovation énergétique et résidentialisation de la tour
Clause de revoyure : étude urbaine complémentaire et concertation

Questions à... Brigitte Tixier

• Qu'est-ce que la clause de revoyure dont fait l'objet le secteur Schuman ?

Le projet proposé sur ce secteur n'ayant pas convaincu l'ANRU et les partenaires financeurs, la clause de revoyure est une véritable opportunité pour qu'ensemble, nous puissions "revoir notre copie", et redéfinir un projet plus adapté en réponse aux dysfonctionnements formulés pendant le diagnostic en 2017.

Il devra répondre aux besoins de la grande majorité des habitants en tenant compte des enjeux du territoire de Melun et de la communauté d'agglomération, Melun Val de Seine, tout en respectant les objectifs fondamentaux de l'ANRU (la diversité de l'habitat, la rénovation des espaces et équipements publics, l'ouverture du quartier, la mobilité des habitants, les enjeux écologiques...).

Sans l'aide de l'ANRU, ni les bailleurs, ni la ville de Melun ne pourront rénover ce quartier.

• Combien de temps va durer l'étude urbaine complémentaire ?

Réalisée par un nouveau cabinet spécialisé récemment missionné, l'étude va durer environ 10 mois et se composera de 3 étapes :

1/ décembre 2020-mars 2021 : prise de connaissance de l'histoire du secteur Schuman, synthèse du travail réalisé ces dernières années et entretiens avec les habitants et les professionnels du secteur.

2/ mars-juillet 2021 : la phase 2, plus communément dite des « scénarios », prévoit notamment des ateliers d'échanges sur les options possibles, les opportunités à saisir et la réalisation de documents graphiques sur le secteur de demain.

3/ juillet-octobre 2021 : création du « plan guide », véritable feuille de route pour concrétiser ce projet de renouvellement urbain.

• Comment et par qui va-t-on être accompagné pour la suite du projet ?

L'équipe de la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité dont les bureaux se trouvent à la Maison du projet, sera l'interlocuteur privilégié des habitants et usagers du secteur du NPRU.

Sur simple visite, par mail ou contact téléphonique, en toute discrétion, n'hésitez pas à vous exprimer et donner votre avis sur ce sujet majeur pour vous, et l'ensemble de notre ville...



Brigitte Tixier,

6^e adjointe au Maire en charge des Programmes de Rénovation Urbaine (PRU et NPRU), de l'Ecoquartier de la Plaine de Montaigu et des Relations extérieures.

« Le clause de revoyure est une véritable opportunité »

« Donner votre avis sur ce sujet majeur »

**Prochain
rendez-vous**

Février-mars 2021 :
concertation sur la clause
de revoyure de Schuman.

Maison du Projet

2 ter rue Édouard Branly 77000 Melun - 01 60 56 03 40
projetsurbains@ville-melun.fr

Horaires : lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30.

Tirage 2020, Ville de Melun. Imprimé avec des encres végétales sur du papier recyclé issu de forêts gérées durablement ♻️ ♻️ ♻️